



كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية - السويسي  
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales – Souissi



**Lancent un Appel à communication**

**Colloque international**

**« Pauvreté entre mesure et vécu :  
Retour d'expériences »**

**Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,  
Souissi, Rabat, 29-30 Novembre 2018**

## ARGUMENTAIRE

La pauvreté est un thème qui a fait couler beaucoup d'encre : rapports, articles, études et programmes ont largement décrypté ce phénomène, en précisant les différentes approches, définitions, et mesures. Le thème de pauvreté a préoccupé aussi les organismes internationaux à savoir la Banque Mondiale, le Fond Monétaire International et autres.

Par ailleurs, étant donné que la pauvreté est source d'injustice et exclusion sociales et de privation des conditions de dignité humaine, elle devient un obstacle entravant tout développement économique et humain et handicapant tout processus démocratique et équitable.

Ceci étant motivé par la recherche de politiques et solutions pouvant mettre fin à cette situation, le PNUD considère le développement humain comme le moyen le plus approprié de lutte contre la pauvreté. A ce propos le premier rapport du PNUD sur le développement humain <sup>1</sup>, présente des aspirations essentielles sur lesquelles se fonde le développement humain et qui sont universellement admises aujourd'hui à savoir :

1. Vivre longtemps et en bonne santé, objectif appréhendé à travers l'espérance de vie à la naissance ;
2. Accéder au savoir dans ses différentes dimensions, objectif mesuré par les taux d'analphabétisme et de scolarisation ;
3. Disposer de ressources matérielles suffisantes pour mener une vie décente, objectif appréhendé à travers le niveau du PIB par habitant ;
4. Participer librement à la vie communautaire et publique.

Le développement humain ne se réduit pas à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui n'en constituent qu'un aspect significatif. Il offre une autre manière de concevoir le développement et le bien-être, disposant d'un contenu éthique, et comportant une dimension de durabilité.

Le concept de développement humain a profondément révolutionné l'approche de la pauvreté et de l'exclusion et aussi les politiques de lutte contre ces phénomènes sociaux. « La méthode couramment pratiquée pour identifier la pauvreté consiste à tracer un ' seuil de pauvreté ' clair et net, représentant le niveau de revenu au-dessous duquel on est considéré comme pauvre.»<sup>2</sup>. Selon la perspective des capacités, «la pauvreté doit être appréhendée comme une privation des capacités élémentaires et non selon la norme habituelle, comme une faiblesse de revenu »<sup>3</sup>.

Les perspectives des capacités et des libertés permettent de mieux comprendre les causes de la pauvreté et de l'exclusion et donc ce qui facilite la lutte de façon plus efficace contre ces causes. Elles permettent aussi dans le cadre du combat contre la pauvreté et l'exclusion et en prenant en considération l'action de l'Etat, de garantir les droits humains fondamentaux, les libertés politiques et civiques ainsi que l'émancipation politique inhérente au processus démocratique.

---

<sup>1</sup> Rapport du PNUD sur le développement humain, 1990

<sup>2</sup> Sen Amartya, « repenser l'inégalité », édition seuil, mai 2000, p149.

<sup>3</sup> Sen Amartya, « un nouveau modèle économique », édition Odile Jacob, Aout 2003, Paris, p95.

La démocratie, l'Etat de droit et la garantie des libertés humaines sont considérées tels que des facteurs essentiels pour le développement humain en général et pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en particulier. Ces facteurs ont une légitimité intrinsèque et remplissent un rôle instrumental dans la libération des énergies créatrices de richesse.

En ce sens, les notions de capacités et de libertés humaines comportent de façon implicite et explicite celles de la participation, de l'implication et de l'appropriation communautaire, et enfin de compte de maîtrise de sa propre destinée.

Des objectifs du millénaire à ceux du développement durable en passant par les différentes politiques de lutte contre la pauvreté, le problème persiste et ce malgré les chiffres indiquant sa baisse. Ceci peut partiellement s'expliquer par les mutations que connaissent les sociétés actuelles ce qui produit de nouvelles formes de pauvreté touchant différemment les populations et les territoires.

## **PRINCIPAUX AXES DU COLLOQUE**

Le colloque se veut une occasion d'oser discuter le phénomène de la pauvreté et son corollaire le développement humain différemment, étudier ses causes, évaluer les différentes politiques et stratégies de lutte contre la pauvreté, comparer les expériences et les vécus aux niveaux international et national et proposer de nouvelles actions pouvant aider les pouvoirs publics et la société civile à œuvrer dans l'objectif d'éradiquer ce fléau.

Sans être exhaustif, les axes porteront sur :

- 1. Pauvreté : état des lieux au niveau national et international (Bilan, causes de la pauvreté)**
- 2. Pauvreté et action des pouvoirs publics (accès à l'éducation, la santé, le travail .....)**
- 3. Actions des organisations internationales contre la pauvreté**
- 4. Guerres civiles, conflits et pauvreté**
- 5. Pauvreté, exclusion et justice sociale.**
- 6. Pauvreté, répartition et égalité des chances.**
- 7. Pauvreté et disparités spatiales et sociales (pauvreté en milieu rural & urbain, bidonville, criminalité, corruption.....)**
- 8. Femme, enfance et pauvreté**
- 9. Econométrie, indices de mesure de la pauvreté et réalités vécues**
- 10. Modélisation des déterminants de la pauvreté**
- 11. Pauvreté, entrepreneuriat social et économie sociale et solidaire,**
- 12. Pauvreté et actions de la société civile (activités génératrices de revenu, Initiative nationale de développement humain...)**
- 13. Microfinance et lutte contre la pauvreté**
- 14. Migration et pauvreté**
- 15. Pauvreté et qualité de l'environnement**
- 16. Pauvreté des travailleurs**
- 17. Droit, Droits de l'homme et pauvreté**
- 18. L'innovation comme outil de lutte contre la pauvreté**

Une importance particulière sera donnée aux études empiriques se rapportant au sujet.

## SOUSSION ET CALENDRIER PREVISIONNEL

- Date limite de soumission des intentions de communication (200 à 400 mots) joint d'un court CV de l'auteur(s) : 30 Juin 2018.
- Réponse aux auteurs dont les intentions de communication furent acceptées : 08 Juillet 2018
- Remise des textes complets : 09 Septembre 2018
- Retour des évaluations : 30 Septembre 2018
- Retour des textes révisés : 14 Octobre 2018
- Date du colloque : 29-30 Novembre 2018

Les textes complets doivent être transmis en fichier (nompremierauteur.docx) Word ou RTF aux adresses suivantes :

- [colloque.larmodad@gmail.com](mailto:colloque.larmodad@gmail.com)
- [remarem@um5s.net.ma](mailto:remarem@um5s.net.ma)
- [amm@um5s.net.ma](mailto:amm@um5s.net.ma)

## PROCEDURE D'EVALUATION

Les communications peuvent être soumises **en français, anglais ou en arabe**. Elles sont évaluées selon le processus classique : évaluation en double aveugle à partir d'une grille de lecture préformatée.

## NORMES DE PRESENTATION DES TEXTES

Le format de soumission des communications doit respecter les instructions suivantes:

- La première page contiendra les noms et qualités des auteurs, le titre de la communication et les coordonnées de contact de l'auteur (mail).
- La deuxième page ne contiendra que le titre de la communication, un résumé en français et (ou en arabe) et en anglais et 4 à 5 mots clés.
- Le texte sera sous format Word, caractères Calibri 12, format, A4, marges de 2,5 cm, interligne simple, 15 à 20 pages maximum.

Les parties suivent une numérotation simple : 1., 1.1., 1.1.1., etc.

- Titre : Calibri 16 en **gras**
- Nom de l'auteur : Calibri 14 en **gras**
- Résumé et Abstract en **gras** en 16, puis contenu en Calibri 12
- Titre 1. : Calibri 14 en **gras**
- Titres 1.1. : Calibri 12 en **gras**
- Conclusion : Calibri 14 en **gras**
- Bibliographie : Times 14 en gras, puis contenu en times 12, suivant le modèle suivant:

- Ouvrage : nom de l'auteur et initiale du prénom, date de publication, *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Lieu d'édition, (exemple : Gadrey J. (2003), *Socio-économie des services*, Repères, La découverte, Paris)

- Article : nom de l'auteur et initiale du prénom, date de publication « Titre de l'article », *Titre de la revue*, Vol. x, No. x, p. x-y.

(Exemple : Moati P. (2011), « La montée en compétences marketing des distributeurs », *Management et Avenir*, n.°47, p. 189-204).

## COMITE D'ORGANISATION :

- NOUFISSA EL MOUJADDIDI, FSJES DE SOUISSI - UM5- RABAT
- HICHAM ATTOUCH, FSJES DE SOUISSI - UM5- RABAT
- KARIM KHADDOUJ, ENSET- UM5 - RABAT
- CHEMLAL MOHAMED, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- BELMAATI HICHAM, UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI, TETOUAN, MAROC.
- HADDAD FATIMA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- CHIADMI MERYEM, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- EL ALAMI DRISS, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- ASMA TANOURI, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- AMARA MOKHTAR, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- EL GRAINI AMINA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- EL MENZHI KAOUTAR, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- HAMIDI LALLA SAADIA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- MAHBOUBI MOHAMED, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- NADIR BOUCHRA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- ABDELLATIF CHAKOR, FSJES DE SOUISSI - UM5- RABAT
- **DOCTORANTS ET ETUDIANTS :**
- YOUSFI LALLA SARA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- MEBTOUL OUMAIMA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- DAOUDI MOUAD, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- BEKKARI SOUKAINA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- BELHARAR OUAFAR, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- BOUSLIHIM SOUKAINA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- AJRAR AICHA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- MAHIR HAKIMA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- SOLEIMANI AHMED, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- MKIK MAROUANE, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- ANFOUD MOHCINE, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- CHARBANOU ZAKIA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- EL HASSOUNI MOHAMMED, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- MKIK SALOUA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- AL JATTARI FAROUK, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- EL BAKIRDI ZAKARIA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- MOHCINE ANFOUD, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- GHIZLANE ELBELOUTE, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- SOUFIANE ZAROU, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC

## COMITE SCIENTIFIQUE :

- JULIEN DAMON, PROFESSEUR ASSOCIÉ À SCIENCES PO (PARIS), CONSEILLER DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE SÉCURITÉ SOCIALE (EN3S)
- HUGUES BAZIN, LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALES PAR LA RECHERCHE-ACTION, PARIS - FRANCE
- HASSOUMI DJIBO, UNIVERSITÉ DE TILLABÉRI - NIGER
- EL MOUMNI NADIR, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- ZOUITEN MOUNIR, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- FARIDI MOHAMED, ENCG, UNIVERSITÉ HASSAN I - SETTAT
- LEMTAOUI MOURAD, ENCG, UNIVERSITÉ HASSAN I - SETTAT
- YVETTE ONIBON, UNIVERSITÉ DE PARAKOU - BENIN
- HAFIDA NIA, FSJES MOHAMMEDIA
- AOMARI AMINA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- AZIZ BENSBAHOU, FSJES KENITRA
- LEHADIDI ABDERRASSOUL, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- EL OUALIDI NAJIB, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- OUAZZANI CHAHDI FATIMA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- NOUFISSA EL MOUJADDIDI, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- OUAZZANI TOUHAMI ZINEB, INSTITUT SUPERIEUR DES PROFESSIONS INFIRMIERES ET TECHNIQUES DE SANTE
- EL ABBADI BOUCHRA, ENCG DE SETTAT
- HADDAD FATIMA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- BELMOUSS KHADIJA, FSJES, MEKNES
- AILLI SOUAD, FSJES, MEKNES
- EL MOUTAWAKIL TAIBI, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- MIHOUB WAHIBA AIT HABOUCH, UNIVERSITÉ ORAN 2 - ALGÉRIE
- DRISS CHKIRIBA, FSJES - MEKNÈS
- FARIDA LIOUMOURI, UM5 - RABAT
- HICHAM ATTOUCH, FSJES DE SOUISSI - UM5- RABAT
- ABDELMOUNAIM EL GUEDDARI, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- HUGUES BAZIN, LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALES PAR LA RECHERCHE-ACTION, PARIS - FRANCE
- CHRISTINE PARÉ, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL -QUÉBEC
- OULHDJE BADIA, ENCG, UNIVERSITÉ HASSAN I - SETTAT
- MOHAMED ABDALLAOUI, ENSET, UM5 - RABAT
- TANOURI ASMA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- MABROUK BRAHIMI, UNIVERSITÉ DJEFLA - ALGÉRIE
- NAJWA ISMAIL, UNIVERSITÉ DE TRIPOLI - LYBIE
- AHMED SOUDANI, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC
- BENNANI BOUCHRA, UNIVERSITE HASSAN II, CASABLANCA, MAROC.
- LANKAOUI LATIFA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- LIOUMOURI FARIDA, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- RACHED BEN ELBALLOUCHI , DOYEN DE LA FACULTE DE DROIT, UNIVERSITE DE MASCATE, OMAN

- ADIL SALEM ELLOUZI, DOYEN DES PROGRAMMES MILITAIRES, UNIVERSITE ABU DHABI, EMIRATES ARABES UNIES
- AMARA MOKHTAR, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.
- JESEM ECHAMSI, EX-DOYEN DE LA FACULTE DE DROIT, UNIVERSITE DES EMIRATES ARABES UNIES
- MOHAMED KACHOU, PRESIDENT DE LA COMMISSION DES JURISTES EXPERTS, ORGANISATION ARABE DU TRAVAIL
- LOUITRI ABDENBI, UNIVERSITE CADI AYYAD, MARRAKECH, MAROC.
- NIYA HAFIDA, UNIVERSITE HASSAN II, MOHAMMEDIA, MAROC.
- SADIK YOUSSEF, UNIVERSITE MOHAMMED V, RABAT, MAROC.

## **PUBLICATION**

Les textes complets de toutes les communications acceptées et présentées lors du congrès comportant des recherches abouties seront publiés, selon le thème abordé, dans une des revues partenaires du Congrès.

## **NB**

Le colloque ne prévoit pas de frais de participation. Les frais de déplacement et d'hébergements des participants retenus ne seront pas pris en charge par l'organisation du colloque.